

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Cuinzier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LAPALLUS, Maire.

PRESENTS : LAPALLUS Marc (Maire), PEGUET-CHASSY Isabelle (1^{ère} Adjointe), DANIERE Sébastien (2^e adjoint), BRETON Jean-Jacques (4^e adjoint), BELOT Stéphanie, CHAUX Mickaël, BUFFIN Valérie, MONCORGE Marc, DUPERRAY Mathieu, FAVRE Pierre, BUTTY Sylvain, GONDEAU Stéphanie.

ABSENTE EXCUSEE : Mme FONGY Carole.

=====
Ordre du jour :

- Tirage au sort jurés d'assises 2025.
- Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2023.
- Affectation des résultats 2023 sur l'année 2024.
- Vote des taux d'imposition 2024.
- Vote des budgets primitifs 2024.
- Organisation du temps scolaire - reconduction semaine de 4 jours.
- Délibération demande de subvention auprès du Département (compteurs de sectorisation).
- Approbation honoraires maîtrise œuvre - architecte (réhabilitation mairie).
- Projet réduction vitesse dans le bourg proposition et estimatif.
- Questions diverses.

Avant d'aborder l'ordre du jour, monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal de leur présence. Monsieur le maire demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la réunion du 27 Février dernier, qui est approuvé sans observation et sera publié sur le site internet de la commune. Il présente les excuses de Mme FONGY Carole.

Désigne Monsieur Sébastien DANIERE comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est alors abordé :

➤ **TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2025**

Monsieur le maire informe que nous faisons partie des communes tirées au sort pour désigner 3 électeurs susceptibles d'être jurés d'assises en 2025.

Ont été tiré au sort : Mme DUBUIS Claire, Mme MARCHAND Estelle et Mme DESMULE Véronique

Un courrier les informant leur sera adressé.

➤ **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ANNEE 2023**

Les comptes de gestion sont tenus par le comptable public et les comptes administratifs par la commune, ces deux documents doivent être totalement concordants.

Mesdames PEGUET Isabelle et CHARRIER Florence présentent les résultats de l'année 2023 qui sont les suivants :

Budget communal :

Libellé	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Investissement
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats antérieurs reportés		278 505.44		9 787.71
Opération de l'exercice	448 719.50	488 492.92	94 649.49	145 610.65
Totaux	448 719.50	766 998.36	94 649.49	155 398.36
Résultats de Clôture		318 278.86		60 748.87
Restes à Réaliser			12 771.06	
Résultats clôture avec RAR		318 278.86		47 977.81

Budget Eau :

Libellé	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Investissement
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		63 243.66		92 239.91
Opération de l'exercice	28 475.96	32 412.06	40 504.98	30 260.15
Totaux	28 475.96	95 655.72	40 504.98	122 500.06
Résultats de Clôture		67 179.76		81 995.08
Restes à Réaliser			0.00	0.00
Résultats clôture avec RAR		67 179.76		81 995.08

Budget Assainissement :

Libellé	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Investissement
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		35 636.84		39 682.88
Opération de l'exercice	15 276.01	26 071.51	22 139.98	43 300.76
Totaux	15 276.01	61 708.35	22 139.98	82 983.64
Résultats de Clôture		35 636.84		60 843.66
Restes à Réaliser				87 640.00
Résultats de clôture avec RAR		46 432.34		148 483.66

Budget Commerce :

Libellé	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Investissement
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats antérieurs reportés	0.00	26 078.06	6 678.50	
Opération de l'exercice	11 373.80	26 094.09	19 464.60	6 678.50
Totaux	11 373.80	57 172.15	26 143.10	6 678.50
Résultats de Clôture		40 798.35	19 464.60	
Restes à Réaliser			0.00	0.00
Résultats clôture avec RAR		40 798.35	19 464.60	

Le Conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité, les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2023 des budgets « communal, Eau, Assainissement et Commerce ». Monsieur le maire ne prenant pas part à l'approbation comme l'exige la loi.

➤ AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SUR LE BUDGET 2024

Le conseil municipal **APPROUVE** les affectations des résultats tels qu'énoncés ci-dessous :

Budget communal :

Au vu des résultats excédentaires de l'année 2023 des sections de fonctionnement et d'investissement : Il sera affecté sur l'année 2024 en recettes de fonctionnement la somme de 318 278.86 € et en recettes d'investissement 60 748.87 €.

Budget Commerce :

Au vu du résultat excédentaire en section de fonctionnement et déficitaire en section d'investissement en 2023 : il sera affecté sur l'année 2024 en recettes de fonctionnement 21 333.75 € en dépenses d'investissement 19 464.60 € et en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement : 19 464.60 €.

Budget Eau :

Au vu des résultats excédentaires de l'année 2023 des sections de fonctionnement et d'investissement : Il sera affecté sur l'année 2024 en recettes de fonctionnement la somme de 61 179.76 € et en recettes d'investissement : 81 995.08 €.

Budget Assainissement :

Au vu des résultats excédentaires de l'année 2023 des sections de fonctionnement et d'investissement : Il sera affecté sur l'année 2024 en recettes de fonctionnement la somme de 46 432.34 € et en recettes d'investissement : 60 843.66 €.

➤ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Monsieur le maire informe qu'il est nécessaire comme chaque année avant le vote des budgets primitifs de fixer les taux communaux d'imposition.

Monsieur le maire rappelle les taux actuels :

Taxe foncière bâtie : 31.46 %

Taxe foncière non bâtie : 43.90 %

Taxe habitation (résidences secondaires) : 9.27 %

Monsieur le maire précise que ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2013 et il propose de les maintenir pour l'année 2024.

Monsieur le maire précise que si des augmentations éventuelles étaient constatées, il s'agirait principalement des bases d'imposition qui ont été augmentées par l'Etat.

Le conseil municipal **MAINTIEN** les taux pour l'année 2024, soit :

Taxe foncière bâtie : 31.46 %

Taxe foncière non bâtie : 43.90 %

Taxe habitation (résidences secondaires) : 9.27 %

➤ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Mesdames PEGUET Isabelle et CHARRIER Florence présentent les budgets prévisionnels de l'année 2024 des budgets « Communal, Commerce, Eau et Assainissement ».

Concernant le budget assainissement il s'agit du dernier budget, au 1^{er} janvier 2025 la communauté de communes prendra la compétence de ce service. Les résultats excédentaires de ce budget seront transférés à la communauté de communes en fin d'année.

Budget communal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	775 366.86 €	600 719.99 €
Recettes	775 366.86 €	600 719.99 €

Principaux travaux : réfection logements, grillage école, barrières parking jeux de boules, remplacement pompe à chaleur école publique, remplacement bar salle des sports, finalisation opération extinction éclairage public, rénovation de la mairie, travaux de voirie 2024, réfection des escaliers d'accès à la cantine scolaire. Des subventions de l'Etat, la Région et du Département sont attendues sur certaines de ces dépenses.

Budget Commerce :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	45 833.75 €	41 174.66 €
Recettes	45 833.75 €	41 174.66 €

Ce budget est principalement consacré à l'encaissement des loyers des appartements et du commerce et charges de fonctionnement.

Budget Eau :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	98 115.76 €	113 313.60 €
Recettes	98 115.76 €	113 313.60 €

Principaux travaux : Si accord des subventions par l'agence de l'eau : mise en place de compteurs de sectorisation, schéma directeur d'eau potable (mutualisé avec le SIADEP). Remplacement du poteau incendie défectueux carrefour Route du Cergne.

Budget Assainissement :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	80 613.34 €	241 380.66 €
Recettes	80 613.34 €	241 380.66 €

Principaux travaux : Travaux préconisés en priorité 1 dans le schéma directeur d'assainissement.

Monsieur le maire remercie la commission « finances » et la secrétaire de mairie pour le travail accompli.

➤ **ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE – RECONDUCTION SEMAINE DE 4 JOURS**

Monsieur le maire explique que la commune avait choisi en 2021 conjointement avec l'équipe enseignante de pratiquer la semaine de 4 jours à l'école publique : soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon les horaires suivants : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30. Cette organisation était valable pour une durée de 3 ans, le délai arrivant à expiration, il y a lieu de renouveler ou modifier l'organisation du temps scolaire. La décision doit être prise en commun accord avec l'équipe enseignante qui lors de son dernier conseil d'école a souhaité maintenir le temps scolaire sur 4 jours.

Le conseil municipal souhaite suivre l'avis du conseil d'école et **DECIDE** la reconduction de l'organisation du temps de travail scolaire sur 4 jours.

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR L'INSTALLATION DE COMPTEURS DE SECTORISATION**

Monsieur le maire informe que suite à la décision prise lors du dernier conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour l'installation de compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau, cette dernière nous a informé que le Département subventionnait également ce type de travaux.

Monsieur le maire rappelle le coût du projet qui s'élève à 31 100 € HT soit 37 320 € TTC (travaux et honoraires de maîtrise compris).

Le conseil municipal **SOUHAITE** qu'une demande de subvention soit déposée auprès du Département pour l'aide au financement des travaux.

➤ **APPROBATION HONORAIRES AGENCE D'ARCHITECTURE AABT – MISSION MAITRISE D'ŒUVRE – REHABILITATION MAIRIE**

Monsieur le maire explique que l'agence d'architecture AABT nous a actualisé sa proposition d'honoraires pour la mission de maîtrise d'œuvre pour le suivi du projet de rénovation de la mairie. Le montant des honoraires s'élevait en 2021 à 34 998 € TTC soit à 8.25 % du montant HT des travaux estimés à 353 517.28 € HT.

Monsieur le maire annonce que la nouvelle la proposition d'AABT reste identique à celle de 2021.

Le conseil municipal **APPROUVE** la proposition d'honoraires pour la mission maîtrise d'œuvre pour un montant de 34 998 € TTC représentant 8.25 % du montant des travaux.

Monsieur le maire précise qu'une nouvelle visite des locaux a été effectuée par l'architecte et des représentants de divers bureaux d'études le 19 mars dernier pour réaliser de nouveaux relevés. Une réunion est programmée suite à cette visite, le mercredi 3 avril prochain à 17 h 30 avec Mme CLAUZEL et le groupe de travail en charge du suivi du projet afin d'établir le futur cahier des charges en vue de l'appel d'offres.

➤ **PROJET REDUCTION DE LA VITESSE DANS LE BOURG**

Monsieur le maire informe que suite à la visite de Mr TUFFET du bureau d'études Réalités, de nouvelles esquisses ont été réalisées ainsi qu'un chiffrage.

Monsieur DANIERE présente les différentes esquisses, quelques points demandent à être précisés notamment pour la phase concernant le carrefour avec la Route de Jarnosse. Une concertation avec un riverain est nécessaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Piégeage frelons asiatiques.**

Monsieur le maire informe qu'une campagne de piégeage des frelons asiatiques est en cours sur le Département de la Loire. Elle est mise en œuvre conjointement par le Groupement de défense Sanitaire, la Chambre d'Agriculture et le Département. Chaque commune s'est vue dotée de 8 pièges. Ces pièges ont été répartis dans différents hameaux de la commune, un relevé des insectes capturés doit être effectué régulièrement et ce, jusqu'au 13 mai prochain.

- **Elections européennes** :

Monsieur le maire informe que les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin prochain, le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 50.

Le Maire
Marc LAPALLUS



Le secrétaire de séance
Sébastien DANIERE

